

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Séance du 23 mars 2022*

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois mars à 18h30, le Conseil Municipal de Rivières s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Christophe HERIN, Maire.

**Présents** : BOUAT Valérie, BRILLANT Marie-Thérèse, CAILHOL Thierry, CHOPO Guy, DON Daniel, FERRET Myriam, HERIN Christophe, MANEN Cyril, MARTIN Jessica, MAUREL Jean-Claude, ROBERT Béatrice.

**Absents excusés** : Néant

**Absents** : ANGLADE Christine, BERMES Marie-Christine, CASAGRANDE Hervé, PRADEL Michel.

**Procurations** : Néant.

**Secrétaire de séance** : FERRET Myriam.

**L'Assemblée, à l'unanimité, accepte l'ajout de la délibération suivante :**

**- Mise en place du Budget annexe « Lotissement »**

**L'ordre du jour appelle les questions suivantes :**

**2022/006 – Délibération : Mise en place du Budget annexe « Lotissement »**

Sur conseil d'un décideur local en lien avec la Trésorerie, il est nécessaire de mettre en place un budget annexe « Lotissement » pour la réalisation du projet de lotissement communal et de l'assujettir à la TVA.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

**Point cœur de Bourg et PLU**

Les deux dossiers sont suivis en parallèle.

Le projet « Cœur de Bourg » avance avec des scénarios proposés par le bureau d'étude et travaillé entre élus actuels et groupes de travaux formés d'anciens élus et de représentants d'associations riviéroises.

Le projet de « Révision du PLU » suit son cour avec des ateliers programmés. Un premier atelier a eu lieu le 17/03 ayant pour programme "Espaces naturels, agricoles, paysage, patrimoine, biodiversité". Les prochaines dates sont les suivantes :

**- 21/04 - 14h : 2ème atelier - "Documents supra communaux et objectifs et scénarii de développement démographique et urbain, forme urbaine, habitat, mixité urbaine et sociale"**

**- 19/05 - 14h : 3ème atelier - "Développement économique, équipements et espaces publics, réseaux et mobilités"**

**Chaque riviérois est invité à participer à ces ateliers, sur inscription en mairie (attention, places limitées).**

### **Mise en application des nouveaux tarifs de la redevance assainissement 2022**

Cyril MANEN explique la mise en application des nouveaux tarifs de la redevance assainissement pour 2022, à savoir 54,55 €HT pour la partie fixe et 1.82€ HT pour la part variable...

### **Parc informatique + copieur**

Les postes informatiques de la mairie vont connaître des mouvements. Le copieur va être renouvelé.

La société Ixeo sera désormais l'unique prestataire informatique.

### **Interdiction et stationnement des gens du voyage en vue d'un arrêté municipal**

Lors du conseil précédent, il a été demandé aux élus de faire part de leurs remarques sur le projet d'arrêté ci-dessus cité.

Pour rappel, il s'agit de réglementer le stationnement des résidences mobiles des gens du voyage en dehors des aires d'accueil de celles prévues à cet effet sur les communes de Gaillac et Graulhet et de l'interdire sur l'ensemble du territoire de la commune de Rivières, excepté provisoirement sur le parking de l'église du Bourg pour une durée maximale de quinze jours. Si une situation venait à empêcher cela, le terrain communal précédant le syndicat de l'eau (à l'endroit où se situe le poste de refoulement), serait à envisager. Les frais liés à un aménagement de l'aire provisoire de transition seront répercutés à la Communauté d'Agglomération qui a la compétence d'accueil des gens du voyage.

**Après débat, les élus sont favorables à la prise de cet arrêté.**

### **Interdiction et stationnement des trottoirs en vue d'un arrêté municipal**

Lors du conseil précédent, il a été demandé aux élus de faire part de leurs remarques sur le projet d'arrêté ci-dessus cité.

Pour rappel, il s'agit de réglementer l'entretien des voies publiques, les branches et racines des arbres et haies plantés en bordure des voies communales, risquent de compromettre, lorsqu'elles avancent dans l'emprise de ces voies, aussi bien la commodité et la sécurité de la circulation, les mesures prises par les autorités ne pouvant donner des résultats satisfaisants que si les habitants remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt général.

**Après débat, les élus préfèrent attendre la prise de cet arrêté en privilégiant une rencontre directe auprès des Riviérois concernés par des trottoirs (une liste doit être dressée).**

### **Célébrations mariages et baptêmes 2022**

Étant donné la dizaine de cérémonies à célébrer entre les mois de mai et de septembre, les élus sont invités à se positionner sur certaines dates, via un listing qui leur parviendra rapidement.

### **Columbarium suite**

Marie-Thérèse BRILLANT rappelle que l'entreprise pour l'achat du columbarium a été retenue.

Il faut désormais envisager les travaux de fondation/terrassement pour la pose des cavurnes. Le choix doit être fait parmi les devis reçus.

### **Fiscalité**

Monsieur le Maire précise que le Trésor Public est en accord avec les comptes communaux affichant 203 378€ d'excédent cumulé sur le compte de gestion. Notre besoin de trésorerie reste fort pour investir sur les projets communaux. Précision est donnée que la Taxe d'Habitation a disparu et que la taxe foncière a été modifiée en 2021 étant désormais identique au taux du Département.

### **Marché de Pays**

Identiquement aux années précédentes, 9 lundis sont concernés sur les mois de juillet et août.

Des améliorations sont à mettre en place :

- Achat de matériel supplémentaire à envisager (tables plus petites...),
- Réduction de déchets (mauvais tri sélectif effectué par les participants),
- Suppression du plastique (couverts et vaisselles à apporter par les participants ou avec consigne),
- Chaque association détachera 1 personne pour aider l'organisateur (mairie), à ranger le matériel.

### **Élections Présidentielles**

Les élus sont remerciés de s'être positionnés rapidement sur le 1<sup>er</sup> tour de scrutin. Toutefois, il est demandé à ce qu'ils se mobilisent également pour le second tour. Précision est faite que le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 19h00 pour recevoir les 821 électeurs.

### **Don financier dans le cadre du soutien du peuple Ukrainien**

Dans le cadre de la solidarité envers le peuple d'Ukraine, il est décidé que la commune participe financièrement à hauteur de 1€/habitant sous forme de don.

Il n'est pas à exclure que des familles arrivent sur Rivières. La communauté d'agglomération a d'ailleurs prévu la mise en place d'une réserve financière pour aider le peuple Ukrainien qui s'installera sur son territoire.

L'association des Maires, le service de protection civile ainsi que la Croix rouge veillent...

Pour tout renseignement sur les réels besoins en dons, contacter le 01.41.21.21.21 ou envoyer un mail sur [mission.ukraine@protection-civile.org](mailto:mission.ukraine@protection-civile.org)

## **Questions diverses**

### **Prochain Conseil Municipal**

La date du prochain conseil est fixée au mercredi 13/04. Lors de cette séance, il sera traité de nombreux points et une pause précèdera le vote du budget.

### **Commune touristique**

Le dossier est en cours de finalisation pour essayer de faire valoir la commune de Rivières en commune touristique pour les 5 années à venir (dossier à renouveler au bout de 5 ans). Celui-ci va prochainement être envoyé en Préfecture. De nombreux avantages pourraient s'offrir à la commune :

- Augmentation du nombre de délivrance de licences de boissons
- Prévaloir d'un statut spécifique les distinguant des autres communes, statut pouvant être utilisé pour asseoir des politiques publiques en faveur de ces communes confrontées à des contraintes spécifiques
- Meilleures dotations
- ...

Fin de la séance : 20h35

La date du prochain Conseil Municipal sera communiquée ultérieurement.

<b>DELIBERATIONS</b>	<b>THEME</b>
<b>2022/006</b>	Délibération : Mise en place du Budget annexe « Lotissement »

Ainsi fait et délibéré le 23 mars 2022.

<b>Christine ANGLADE</b>  <i>Absente</i>	<b>Marie- Christine BERMES</b>  <i>Absente</i>	<b>Valérie BOUAT</b>	<b>Marie-Thérèse BRILLANT</b>	<b>Thierry CAILHOL</b>
<b>Hervé CASAGRANDE</b>  <i>Absent</i>	<b>Guy CHOPO</b>	<b>Daniel DON</b>	<b>Myriam FERRET</b>	<b>Christophe HERIN</b>
<b>Cyril MANEN</b>	<b>Jessica MARTIN</b>	<b>Jean- Claude MAUREL</b>	<b>Michel PRADEL</b>  <i>Absent</i>	<b>Béatrice ROBERT</b>